ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Effectifs de la police nationale sur le terrain

Question au Gouvernement n° 4659

Texte de la question

EFFECTIFS DE LA POLICE NATIONALE SUR LE TERRAIN

M. le président. La parole est à M. Sébastien Huyghe.

M. Sébastien Huyghe. Si des ministres ont des récriminations à faire concernant la période 2007-2012, je leur suggère de régler leurs comptes avec M. Castex, qui occupait à l'époque un poste éminent à l'Élysée. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)* Cette remarque s'adresse à MM. Véran et Dupont-Moretti.

M. Maxime Minot. Eh oui !

M. Sébastien Huyghe. Monsieur le ministre de l'intérieur, je veux vous alerter sur une note de la Cour des comptes qui révèle que les effectifs de policiers et de gendarmes mobilisés pour assurer l'ordre public ont diminué entre 2011 et 2020. Pire, ce rapport confirme que le taux d'engagement des policiers sur le terrain a également baissé sur la même période. Contrairement à tout ce que votre majorité a voulu faire croire depuis cinq ans, il y avait donc davantage de forces de l'ordre sur le terrain sous Nicolas Sarkozy que sous Emmanuel Macron.

M. Maxime Minot. Eh oui !

M. Sébastien Huyghe. Ce manque de forces de l'ordre sur le terrain n'est hélas pas sans conséquence, puisque le taux d'élucidation des homicides et des cambriolages est en baisse. Enfin, ce rapport confirme que la réforme que vous avez mise en place pour créer la police de sécurité du quotidien est un échec.

Nos 250 000 policiers et gendarmes sont essentiels à la sécurité et à la tranquillité des Français. Ils accomplissent un travail admirable dans des conditions très difficiles et souvent dangereuses ; je tiens à les saluer tout particulièrement en ce début d'année 2022. Nos forces de l'ordre ne peuvent être livrées à elles-mêmes ou écrasées par le poids des tâches administratives. Il faut en finir avec cette organisation trop bureaucratique qui les empêche d'être sur le terrain au service de nos concitoyens, et notamment des femmes victimes de violence comme nous le rappelle la cruelle actualité que nous déplorons. Monsieur le ministre, alors que le président Macron a trop souvent négligé la mission de sécurité de l'État, êtes-vous prêt à suivre les enseignements de ce rapport pour enrayer enfin la hausse inacceptable de la délinquance dans notre pays ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gérald Darmanin, *ministre de l'intérieur.* Monsieur le député, je trouve qu'il faut une certaine dose

d'originalité, voire d'humour, pour expliquer que c'est ce gouvernement qui a fait baisser les effectifs des policiers. Au contraire, permettez-moi de souligner une grande différence entre deux ministres des comptes publics : Mme Pécresse avait supprimé 12 500 postes lorsqu'elle était aux responsabilités *(Exclamations sur les bancs du groupe LR)* ;…

M. Maxime Minot. Décidément, Valérie Pécresse leur fait peur !

M. Gérald Darmanin, *ministre .* …j'ai eu la chance de servir le Gouvernement à ce poste – Olivier Dussopt m'y a succédé – et de créer 10 000 postes de policiers et de gendarmes supplémentaires. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

C'est tellement vrai, monsieur Huyghe, que vous m'avez vous-même remercié parce que 150 policiers supplémentaires ont été affectés dans la métropole lilloise. *(Mme Cendra Motin applaudit.)* Vous m'avez récemment écrit au sujet du commissariat de Wattignies, et je vous ai répondu positivement – ce que je trouve tout à fait normal même si voilà quatre ans que vous ne votez pas les budgets qui donnent plus de moyens aux forces de l'ordre. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.)

Ce qui m'inquiète beaucoup, c'est que vous allez chercher dans les rapports de la Cour des comptes – encore une fois, c'est une vision comptable – ce qu'il faudrait faire pour la police nationale. Tout en écoutant ce que dit la Cour, je vous encourage à reconnaître les transformations que nous avons faites. Nous avons mis fin à la vacation forte. Depuis le début de l'année, 1 250 policiers supplémentaires sont sur le terrain pour faire face à la délinquance, parce que nous avons mis fin à des cycles de travail peut-être un peu trop généreux, mais également du fait de mutations de policiers, pour les affecter là où on a besoin d'eux – ils quittaient malheureusement les grandes métropoles et l'Île-de-France, car il n'y avait pas assez de contraintes pour qu'ils restent là où ils le devaient.

M. Jean-Paul Lecoq. Faites donc pareil avec les médecins !

M. Gérald Darmanin, *ministre .* Je suis curieux de savoir où vous supprimeriez 200 000 postes de fonctionnaires, comme l'a annoncé Mme Pécresse. Allez-vous encore supprimer des policiers et des gendarmes ? Répondez à cette question simple : entendez-vous supprimer des postes de fonctionnaires de police et de gendarmerie ? *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.)* Malheureusement, vous l'avez fait par le passé ; heureusement que nous étions là pour réparer cette bévue. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.)

M. le président. Monsieur Huyghe, il vous reste trois secondes pour reprendre la parole.

M. Sébastien Huyghe. Monsieur le ministre, vos artifices de communication n'y feront rien. Je renvoie au rapport de la Cour des comptes, qui est public et qui est accablant. *(Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.)* Il y a moins de policiers sur le terrain…

M. le président. Merci, cher collègue.

Données clés

Auteur : M. Sébastien Huyghe
Circonscription : Nord (5e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 4659
Rubrique : Police
Ministère interrogé : Intérieur

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QG4659

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 5 janvier 2022
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 janvier 2022